

L'ORGUE D'ACIGNÉ

PATRIMOINE L'orgue fut inventé au III^e siècle avant Jésus-Christ par Ctésibios, un ingénieur grec d'Alexandrie. L'hydraule était son nom. Il utilisait l'eau pour réguler la pression de l'air dans les tuyaux. Cet instrument de dimensions modestes était extrêmement puissant (pression d'air trois fois supérieure à celle des orgues actuels). L'empereur Néron le découvrit lors d'un voyage en Grèce et le fit introduire chez les Romains. Il disparut au moment des invasions barbares.

Après une longue absence, cet instrument fut d'abord réutilisé dans les monastères comme guide-chant puis il fut introduit dans les églises chrétiennes à la fin du Moyen-Age. L'essor des orgues, lié au développement de la polyphonie, conduira aux différentes périodes de la musique : "baroque", "classique", "romantique", "contemporaine" ...

Au cours des siècles, l'orgue a connu de nombreuses améliorations tant en ce qui concerne les sons produits par les tuyaux de tailles, de formes et de matières différentes, que par l'apparition de plusieurs claviers manuels permettant une diversité des timbres, et même l'apparition d'un clavier de pédalier destiné le plus souvent à construire une ligne de basse.

Le plus vieil orgue du monde encore jouable, daté de 1430, est installé à Sion, en Suisse. Le plus grand orgue de France est celui de Saint Eustache mais le plus connu est celui de Notre-Dame de Paris. Il compte 113 jeux et 5 claviers.

A Acigné, l'absence d'un orgue se fit longtemps sentir. Il était remplacé par un harmonium, instrument à vent à anches libres, breveté par un Français en 1842, puis par un orgue électronique dont, on le sait, la durée de vie est limitée.

L'idée de placer un orgue dans l'église d'Acigné est liée à la mise en place, en 1993, d'un orgue d'esthétique "romantique français" dans l'église de Wachtendonk. Pourquoi pas dès lors établir un lien entre nos deux villes jumelées en mettant en place un orgue d'esthétique "baroque allemand" à Acigné ? Une association des "Amis de l'Orgue d'Acigné" fut créée pour aboutir, en 1999, à la construction de ce projet. Chaque orgue est unique et la composition de celui d'Acigné a été imaginée grâce à un expert nommé par la commission nationale des orgues : François-Henri Houbart, titulaire de l'orgue de la Madeleine, à Paris. Cet orgue, réalisé par les frères Michel et Gilbert Pesce, de Pau, après mise en concurrence, a été installé au niveau du sol, dans le bas-côté sud de l'église d'Acigné, de manière à permettre un usage multiple : culturel, culturel, pédagogique. Le propriétaire en est la commune.

Il s'agit d'un orgue de 2 claviers et d'un pédalier doté de 18 jeux. Chaque "jeu" correspond à une série de tuyaux et donc à un timbre sonore particulier. Les claviers

manuels comprennent 56 touches et le pédalier 30. Le buffet (enveloppe extérieure) est en chêne et contient une véritable forêt interne de 1184 tuyaux réalisés en bois ou en alliage étain/plomb.

Il existe actuellement 170 orgues recensés en Ile-et-Vilaine. La plupart d'entre eux (45 %) ne dépassent pas 10 jeux. Seuls 16% ont plus de 20 jeux et ils sont généralement tous placés en tribune. Celui d'Acigné se situe dans une moyenne supérieure. Bien qu'il soit possible de jouer la majorité du répertoire sur la plupart des orgues, il est évident que la composition de ces instruments les destine à des littératures musicales particulières. La composition sonore de l'orgue d'Acigné en fait un instrument très spécifique apprécié des organistes et des mélomanes. Son positionnement près du chœur, lui permet en outre de s'intégrer à un ensemble orchestral, autorisant la mise en place de concerts. Sur demande, des visites peuvent être organisées par groupes (10 personnes maximum) en s'adressant à l'organiste titulaire.

*Alain Racineux
association "Acigné Autrefois"
et Gérard Launay, organiste.*



L'orgue de l'église d'Acigné est de type baroque allemand, avec 63 tuyaux en façade.